

Conseil Municipal

Séance du 28 février 2025
Convocation du 21 février 2025

Ordre du jour

- Tarifs de locations de salles
- Tarifs cantine scolaire – année 2025/2026
- Tarifs garderie périscolaire – année 2025/2026
- Modification d'un Chemin rural
- Terrassements – Bâche incendie
- Devis bâche incendie
- Questions diverses à l'ordre du jour

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni le 28 février 2025 à 20 h 00 sous la présidence de M. Patrick HARPER, Maire.

Assistaient à la séance : Mme Aline CATOIRE, MM Guillaume ROUILLON, Michaël BERGIA, MMES Juliette DOMECE, Marie-Claire CORNUAT, MM. Jean LESPINE, Nicolas VANHERZEELE, Jérôme FORGEOT.

Absents représentés : M Philippe LANDUREAU par M Patrick HARPER, M Michel ROGER par Mme Aline CATOIRE,

Absents excusés : M Dominique LOUVET, M Christophe GUICHARD, Mme Catherine CHATTLAIN,

Monsieur Nicolas VANHERZEELE a été élu secrétaire de séance.

Le procès-verbal et la liste des délibérations de la précédente séance ont été adoptés à l'unanimité.

❖ **Révision des tarifs de locations de salles - Délibération 2025 n°012 - Classification 7.1 Décision budgétaire**

A compter du 1^{er} mars 2025, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité décide d'appliquer les tarifs suivants pour la location des salles communales :

Salle sous Mairie	Caution	230 €
	Associations de Cerisiers	20€
	Associations extérieures	50€
Salle de Conseil	Manifestation Publique	23 €
Salle des Anciens	Pour une journée, une utilisation	20 €
Salle d'Exposition (Lavoir)	Caution	230 €
	Associations de Cerisiers	Gratuit
	Associations extérieures	50 €
Salle de Réunion (Lavoir)	Caution	230 €
	Pour les habitants de Cerisiers	60 €

Salle des fêtes	Caution salle	1 000 €
	Caution tri sélectif	100 €
Habitants de Cerisiers	1 jour + repas	250 €
	2 jours en week-end	400 €
	Réunion en semaine	100 €
	Forfait réveillon	500 €
Associations de Cerisiers	Forfait	50 €
	A compter de la 6^{ème} utilisation	130 €
	Forfait réveillon	300 €
Personnes extérieures	1 jour + repas	350 €
	2 jours en week-end	600 €
	Réunion en semaine	160 €
	Forfait réveillon	800 €
Associations extérieures	1 jour + repas	200 €
	2 jours en week-end	300 €
	Réunion en semaine	160 €
	Forfait réveillon	800 €
	Forfait 1 journée	50 €
Elus / Employés Municipaux	Forfait (1 fois) Ensuite tarif habitant de Cerisiers	50 €

❖ **Prix du repas de cantine – Année scolaire 2025 / 2026 - Délibération 2025 n°013 – Classification 7.1 Décision budgétaire**

Le Maire propose de procéder à la révision du prix du repas de cantine pour l'année scolaire 2025/2026. Il précise aux membres du conseil que le prix de revient d'un repas est 16.41 €.

A la majorité le conseil municipal donne son accord et décide les tarifs suivants :

- Repas enfants 4,90 €
- Repas adultes 10.00 €
- Repas des élus et du personnel communal 6.00 €

❖ **Tarifs garderie périscolaire – Année scolaire 2025 / 2026 - Délibération 2025 n°014 – Classification 7.1 Décision budgétaire**

A l'unanimité, après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte les tarifs pour la Garderie Périscolaire.

A compter du 1er Septembre 2025, les tarifs seront les suivants :

	Tarifs
Les matins de 7h30 à 9h	3,00 €
Les après-midis de 16h30 à 17h30	2,10€
Les après-midis de 16h30 à 19h	3,90 €

❖ **Bornage Chemin rural - Délibération 2025 n°015 – Classification 2.2 Actes relatifs au droit d'occupation ou d'utilisation des sols.**

Suite à la réunion de la commission des chemins qui a eu lieu le 16 novembre 2024, il a été convenu de supprimer le chemin rural n°82 traversant les parcelles F629 et E417 et de le reporter au bout des dites parcelles pour rejoindre le chemin de randonnée Violot – Les Massons.

A l'unanimité, le conseil municipal :

- autorise le Maire à faire borner le chemin pour une largeur de 4 mètres

- donne tous les pouvoirs au Maire pour faire déclasser l'ancien chemin et reclasser le nouveau.

❖ **Travaux pour l'amélioration de la Défense Incendie : devis + demande de subventions - Délibération 2025 n°016 - Classification 7.1 Décision budgétaire**

Le Maire expose les travaux portant sur l'acquisition et l'installation de 3 bâches incendie pour les hameaux : Les Chandeliers, Les Pommerats et Les Réthorêts, afin de constituer une réserve d'eau suffisante en cas d'incendie.

Travaux	Montant HT
Travaux de terrassement	11 920 €
Fourniture de 3 réserves incendie souple de 120 m ³	8 355 €
Acquisition d'un terrain (Les Chandeliers – délibération 040/2024)	800 €
Total	21 075 €

Le Maire précise que les travaux peuvent être subventionnés au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux – Programme 2025

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide :

- D'arrêter le présent projet de travaux
- De solliciter une subvention au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux – Programme 2025.
- De solliciter également d'autres organismes susceptibles de nous aider à réaliser ces travaux
- D'autoriser le Maire à signer tous les devis et actes relatifs à ce projet.

❖ **Questions diverses à l'ordre du jour :**

- Date de la prochaine réunion de conseil municipal : 28 Mars 2025
- Le Carnaval aura lieu le 08 mars 2025
- Lors du dernier conseil d'école, une demande de création de centre de loisirs a été effectué.
- Problème de stationnement d'une camionnette sur le parking de l'école / rue Haute → revoir avec PH ce qu'il faut mettre exactement
- Diverses remerciements reçus pour le colis des aînés et le bulletin municipal

Fin de séance 21h30

Table des Délibérations

- ❖ **Révision des tarifs de locations de salles - Délibération 2025 n°012 - Classification 7.1 Décision budgétaire** 1
- ❖ **Prix du repas de cantine – Année scolaire 2025 / 2026 - Délibération 2025 n°013 – Classification 7.1 Décision budgétaire** 2
- ❖ **Tarifs garderie périscolaire – Année scolaire 2025 / 2026 - Délibération 2025 n°014 – Classification 7.1 Décision budgétaire** 2
- ❖ **Bornage Chemin rural - Délibération 2025 n°015 – Classification 2.2 Actes relatifs au droit d'occupation ou d'utilisation des sols.** 2
- ❖ **Travaux pour l'amélioration de la Défense Incendie : devis + demande de subventions - Délibération 2025 n°016 - Classification 7.1 Décision budgétaire** 3

❖ **Questions diverses à l'ordre du jour**

3

Les présentes délibérations ont été rendues exécutoires

Après dépôt en Sous-Préfecture et publication ou notification.

Suivent les signatures du Maire et du secrétaire de séance

Le Maire
HARPER Patrick

Le Secrétaire de Séance
VANHERZEELE Nicolas